

Ligne Bleue, Agent Triodos ou courtier ?

J'comprends rien !



« Mon naturel me contraint à chercher et aimer les choses bien ordonnées, fuyant la confusion qui m'est contraire et ennemie comme est la lumière des obscures ténèbres. »

Nicolas Poussin (Villers, 1594 - Rome 1665), est un peintre français, représentant du classicisme pictural. On lui doit notamment 'L'enlèvement des Sabines', qui, dans le genre confusion, a fait très fort. La preuve par (la page) 3.

Une cliente, grâce lui soit rendue, m'a récemment exprimé son désarroi face à la communication mail actuelle de Ligne Bleue. Je ne reviendrai pas sur les raisons qui sont à la base de ce développement, expliqué en long et en large dans mon dernier courrier postal de fin avril envoyé pour annoncer entre autre le lancement du nouveau site.

Il faut préciser que cette cliente détient des avoirs auprès de la Banque Triodos mais n'a rien souscrit par mon intermédiaire en produits assurance. La confusion est donc bien compréhensible, et cette remarque est pour moi l'occasion de (re)faire le point.

Je suis le premier à reconnaître qu'il n'a jamais été aisé de faire le distinguo entre mes deux activités (complémentaires entre elles) : agent délégué de la Banque Triodos et courtier en assurance placement spécialisé en placements durables. Or, ce n'est pas faute de l'avoir fait au gré de mes bulletins papier, site internet et autres communications, et de le préciser à chaque client lors d'entretien face-to-face. Si la chose est clairement détaillé sur mon site et dans mon Livre blanc, encore faut-il en prendre connaissance...

Auteur de l'article et éditeur responsable

Bernard Poncé, Gérant de
Ligne Bleue sprl
FSMA 0.832.888.322

Avenue du Parc 8
5004 Bouge (Namur)
Tél. : 081 733534
Gsm : 0494 725753

info@lignebleue.biz
www.lignebleue.biz

Correction : aléatoire.
N'hésitez pas à nous signaler nos coquilles... :-)

© Images : Freepik.com et
Bernard Poncé.

Faisons une mise au point

Je suis parfaitement conscient que cette mixité interpelle les aficionados de la Banque Triodos. Mais avant d'aller plus loin, ils doivent prioritairement comprendre plusieurs points :

1. Mon activité de courtier en placement est bien antérieure à celle d'agent délégué. La première est née en 1989 / 90 et la seconde en 1995, c'est-à-dire à partir du moment où nos amis bataves sont arrivés à Namur. Et si j'ai pu devenir agent, c'est parce que c'est dans le cadre de mes activités d'assurances et de recherche de durabilité que j'ai découvert (et apprécié) Triodos... en 1990 ! Il a fallu être patient.

2. Il faut remettre l'église au milieu du village : en 1995, la Banque ne proposait que des comptes d'épargne et à terme. Et il est inutile de dire que sa notoriété n'était pas exac-

tement celle qui a crût depuis. Par ailleurs, tout comme aujourd'hui, mon activité était rémunérée sur base de commissions car je suis agent indépendant, pas salarié. Si je n'avais pas eu le support assurance, aurais-je pu planter les graines de la durabilité pour l'avenir ? Je ne doute pas que quelques-uns des partisans d'un monde plus vert vivent d'amour et d'eau fraîche, mais une petite soupe frugale autant que bio, je ne dis pas non, de loin en loin. Glissons dans le débat que mes commissions Triodos en épargne et à terme n'ont commencé à dépasser 1 000 € / mois (avant impôts) que... 10 ans plus tard !

3. Ce n'est un secret pour personne, la Banque Triodos propose une gamme d'épargne et de placements qui est loin de répondre aux objectifs de l'ensemble des clients. Rien que les produits fiscaux manquent à l'appel. Pour répondre aux demandes de la clientèle, ma position de courtier a pu apporter efficacité et pragmatisme.

4. Malgré le vœu de certains, il ne m'a jamais été possible de séparer l'information bancaire de celle du pôle assurance. Pour une raison toute bête : cela aurait coûté un fric bête, sans compter la démultiplication des aspects pratiques (rédaction, graphismes, mises en page, etc.). Au cas où cela aurait échappé à certains, je suis tout seul sur le pont et cela fait belle lurette que je n'ai plus de soutien financier de la Banque pour des opérations commerciales ciblées.



Focalisons-nous sur la situation actuelle

Ce contexte bien compris, un autre problème s'est progressivement fait jour : l'impossibilité d'une communication personnelle à propos de la Banque Triodos.

En effet, en tant qu'agent délégué, je suis tenu à un devoir de réserve par rapport à mon partenaire bancaire et je ne puis que passer les communications officielles de la banque, cornaquée par son Autorité de contrôle. Et dans *contrôle*, il n'y a pas *drôle*. Conséquence : je ne puis le plus souvent que faire un copié-collé des mails que la Banque envoie à tous ses clients. Tout ça n'empêche pas de passer l'un ou l'autre article Triodos, mais c'est assez rare, car il est inutile donc d'en rajouter dans la saturation des serveurs. C'est dommage, mais il y a pire.

En attendant, voilà pourquoi j'amène dès lors dans mes articles des infos liées à mon bureau ou à mes partenaires assurances, ou des infos plus générales sur des points financiers qui peuvent concerner tant la Banque que les assurances, sans oublier les cadeaux et avantages que je propose, tels mon dernier livre, par exemple (on en rit encore dans les chaumières).

Souriez, vous êtes filmés

Ce n'est pas parce que la situation est telle qu'elle ne peut pas changer.

Tout d'abord, je reste parfaitement conscient du souhait de certains de ne recevoir que des infos Triodos. Loïc Denis, mon webmaster, et moi-même avons toujours sur la table le projet d'informations mails ciblées où les abonnés pourraient choisir dans leur compte ce qu'il souhaitent recevoir. Vous me direz que si ça se fait ailleurs, ça peut se faire chez Ligne Bleue, sauf qu'il y a une échelle qui n'est souvent pas la même. Deux personnes et un budget limité, c'est pas Google...

Par ailleurs, il vous est tout à fait loisible de m'envoyer un mail pour vous désabonner gratuitement de la newsletter, tout en restant inscrit sur le site et accéder à toutes les parties de lignebleue.biz. Il vous appartiendra alors de jeter un coup d'oeil de temps en temps pour voir les nouveautés et avantages réservés aux clients. Il est aussi possible de me demander la désinscription complète. Tout ceci n'enlevant rien au service de première ligne auquel vous avez droit vis-à-vis de Ligne Bleue en tant qu'agent délégué Banque Triodos, c'est évident.

Enfin, notez que vous pouvez vous< inscrire gratuitement aux notifications directes de la Banque Triodos. Vous pouvez me le demander par retour de mail ou choisir plus finement vous-même ce que vous souhaitez recevoir en allant dans votre internet banking Triodos, section *Paramètres, Communication Triodos*.

Si vous avez encore des questions ou des remarques à ce sujet, n'hésitez pas à me les envoyer par mail à l'adresse no-reply@gotothebin.be. Non, je déconne, c'était juste pour voir si vous aviez tout lu jusqu'ici... ☺. En attendant, et pour l'édification des masses laborieuses, je vous offre ci-dessous ce joli tableau de Nicolas Poussin je j'ai évoqué dans le cadre grisé de la page 1, en colonne de gauche. Ça vous évitera d'aller voir sur Wikipédia. La maison ne recule devant aucun sacrifice pour la satisfaction de sa clientèle...

